

CHEF(FE) DE SERVICE, RESSOURCES HUMAINES

Poste temporaire – Remplacement de congé de maternité – 15 mois

TRAVAILLER AU PARC, c'est contribuer à la transformation du plus grand parc insulaire de Montréal tout en bénéficiant d'un environnement de travail unique!

Le parc Jean-Drapeau est un lieu incomparable au Canada, qui offre à ses visiteurs une expérience inédite ainsi qu'une diversité de paysages et d'installations. Alors que le Parc fête son 150^e anniversaire, nous sommes fiers de mettre en œuvre une série d'initiatives et de grands projets visant à réaliser sa transition écologique, valoriser son riche patrimoine et créer des expériences vibrantes et enrichissantes pour ses usagers. Pour souligner cette année historique, une programmation festive et diversifiée sera déployée tout au long de l'année, permettant aux visiteurs de vivre le plein potentiel de ce grand parc public urbain.

Travailler au parc, c'est...

- Bénéficier d'une gamme complète d'avantages sociaux (vacances, congés mobiles et maladie, assurances et REER collectifs)
- Apprécier un environnement de travail unique, avec des bureaux situés en plein cœur d'un grand parc urbain qui fût l'hôte d'Expo 67 et des Jeux olympiques de 1976
- Concilier le travail et la famille, grâce à un horaire de 35 heures par semaine
- Profiter d'un accès gratuit aux installations sportives (plage Jean-Doré, Complexe aquatique, salle de musculation), avec la possibilité d'assister aux grands événements se déroulant sur le site
- Partager votre temps entre votre domicile et le bureau avec un travail en mode hybride
- Contribuer au bien commun, à la transition écologique et à l'innovation en gouvernance
- Continuer de parfaire ses connaissances grâce à un accès illimité à une plateforme d'apprentissage en ligne (LinkedIn Learning)

Sommaire de l'emploi

Le (la) chef(fe) de service, ressources humaines est partie prenante de l'équipe de gestion de la direction principale des ressources humaines. Le ou la titulaire du poste du poste assume l'ensemble des responsabilités reliées à la planification, à l'organisation, à la direction et au contrôle des activités et des ressources se rapportant à la gestion intégrée des ressources humaines, et ce, dans le cadre des orientations et des objectifs déterminés par la Société. Elle conseille la direction et les gestionnaires de tous les niveaux en matière de ressources humaines, participe aux réunions statutaires et représente l'organisation lors des comités internes et externes où sa présence est sollicitée.

Responsabilités

- Participer à la définition des orientations stratégiques de son secteur d'activités, contribuer à identifier les enjeux majeurs et en assurer la planification dans l'ensemble des secteurs qui lui sont confiés
- Développer, recommander et assurer l'application des politiques et des directives requises pour assurer le bon fonctionnement de la Société en matière de gestion des ressources humaines
- Élaborer et gérer la mise en œuvre de stratégies globales en matière de ressources humaines (acquisition de talents, rémunération et avantages sociaux, relations du travail, convention collective, conditions de travail, formation et développement organisationnel) retenues par la Société
- Assurer la gestion du personnel sous sa responsabilité conformément aux politiques et aux pratiques en vigueur au sein de l'organisation
- Soutenir les membres de son équipe dans la mise en œuvre du plan d'action, dans l'application des politiques et des procédures du Parc, en matière de ressources humaines
- Communiquer les orientations et les directives auprès de son équipe afin de créer du sens et d'optimiser les opérations

- Encadrer, développer et mobiliser son équipe dans la réalisation des opérations de son secteur
- Assurer la gestion du budget octroyé dans le respect des paramètres et des règles établies
- Développer, recommander et assurer l'application des politiques et des directives requises pour assurer le bon fonctionnement de la Société en matière de gestion
- Promouvoir les bonnes pratiques en matière de ressources humaines et les encadrements de la Société auprès de sa clientèle attirée
- Participer aux activités opérationnelles de son secteur, selon le besoin (recrutement de gestionnaires, négociations syndicales)

Exigences

- Détenir un baccalauréat en ressources humaines, relations industrielles ou l'équivalent.
- Détenir un diplôme de deuxième cycle dans un domaine connexe, un atout
- Posséder un minimum de sept (7) années d'expérience, incluant en gestion d'une équipe de professionnels en ressources humaines
- Être membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et relations industrielles agréés (CRHA)
- Avoir une bonne connaissance de la suite Office et de la facilité à travailler avec les divers logiciels informatiques
- Maîtrise du français, à l'écrit et à l'oral
- Détenir de l'expérience du fonctionnement des milieux municipal et gouvernemental, un atout

Profil recherché

- Savoir faire preuve de flexibilité, d'adaptabilité et de résilience lorsque requis
- Capacité d'endurance et axé sur les résultats
- Esprit mobilisateur, intrapreneurial et décisionnel
- Capacité d'analyse et de réflexion
- Facilité à gérer le changement
- Faire preuve de loyauté
- Fortes habilités relationnelles, facilité à créer des liens et ouverture d'esprit
- Joueur d'équipe et capacité à motiver

Le salaire est établi selon les qualifications et l'expérience. L'échelle salariale du poste est de 85 724 \$ à 114 298 \$

Pour joindre notre équipe et contribuer à la réalisation de la mission du Parc, posez votre candidature sur notre site Internet : parcjeandrapeau.com/postuler

Pour les études effectuées hors du Québec, veuillez fournir l'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec émise par le ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration.

Constituée par la Ville de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau a pour mission de conserver, d'aménager, de mettre en valeur et de développer ce grand parc urbain public, de veiller à la saine cohabitation des activités qui s'y déroule et d'assurer sa pérennité pour les générations actuelles et futures.

La Société du parc Jean-Drapeau souscrit pleinement au principe d'égalité en emploi. Veuillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les personnes dont la candidature aura été retenue.

La période d'affichage est du 28 mars au 21 avril 2024